Dispositifs antipollution

anti-pollution, il ne voulait pas se borner à l'aspect mécanique de ces dispositifs. On peut dire que la rapidité avec laquelle on demande l'installation de ces dispositifs aura un effet considérable sur les industries et entreprises en cause. Il est injuste envers les entreprises de leur imposer l'installation, du jour au lendemain, de dispositfs anti-pollution sans offrir quelque compensation. Et je ne veux pas parler de verser directement des sommes, bien qu'on puisse fort bien en venir là; il ne faut pas nécessairement envisager des subventions, bien qu'au fond il puisse s'agir de subventions ou d'une combinaison des deux. Je songe plutôt à des incitatifs fiscaux ou à d'autres mesures analogues. Même si le public veut que l'on maîtrise la pollution, que l'on cesse de polluer les fleuves et les cours d'eau, il ne doit pas entraver la capacité de production des industries intéressées en leur imposant un fardeau trop lourd, car quelques-unes de ces industries ont de la difficulté à poursuivre leurs activités. Il faudrait une aide appréciable aux entreprises commerciales et aux industries qui sont ou seront obligées, vu les circonstances, de se doter d'installations onéreuses.

Je ne crois pas que nous ayons examiné la question du transport public comme partie intégrante du contrôle de la pollution et par conséquent comme un sujet qui requiert une attention immédiate. Encore hier, à Ottawa, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton annonçait une étude de planification, et il y en a une série, indiquant qu'il faudra probablement attendre une dizaine d'années avant que la capitale nationale soit pourvue de son système de transport rapide.

M. Hellyer: C'est ridicule! Trop d'études et pas suffisamment de mesures.

M. Baker: Comme député de la capitale nationale, je reste consterné devant la durée prévue. On dit même que la mise au point du système pourrait prendre plus de dix ans, peut-être même 19 ans. Si nous devons être axphyxiés dans le centre de la ville, à cause des gaz d'échappement qui viennent aggraver les embouteillages, et je crois que c'est cela qui nous attend, c'est criminel de prévoir un minimum de 10 ans dans l'étude de planification. C'est criminel de la part du gouvernement fédéral de ne pas imprimer la direction voulue à la capitale nationale pour faire en sorte que la capitale montre au reste du pays ce qu'un système de transport moderne peut offrir. Comme la motion le laisse entendre, nous devons sûrement songer aux besoins d'une communauté en évolution. On n'a sûrement pas raison de nous dire qu'il faudra attendre 10 ans encore avant de pouvoir régler le problème de la pollution et que dans l'intervalle, nous devrons subir l'atteinte des gaz diésels des autobus donnant un service restreint dans des rues étroites. Si la municipalité régionale accepte les décisions publiées dans ce rapport, elle ne vaut même pas la peine qu'on l'envoie au diable. Quant au gouvernement canadien, il devrait reconnaître que c'est à lui de prendre les devants en recourant au comité tripartite qu'il a établi, pour faire en sorte de réduire la durée de la période mentionnée. Il est tragique qu'après avoir fait miroiter à nos veux les avantages d'un bon réseau de transport, on nous demande maintenant d'attendre si longtemps.

Il est encore temps d'éviter la ligne de conduite qui a pour ainsi dire détruit de vieilles villes d'autres pays. En ce qui concerne les transports dans cette ville et des villes semblables, nous pensons toujours à un régime qui ressemble à celui de la voiture à traction animale. Grâce au libellé de la motion dont nous sommes saisis, d'autres villes ne souffriront peut-être pas du manque de services modernes. Dans un centre urbain moderne, je ne connais rien de plus important que les transports publics pour que la ville soit un endroit où il fait bon vivre et élever une famille. Je ne sais pourquoi les centres villes doivent être le théâtre d'embouteillages. Dans notre pays, il est encore temps de corriger les erreurs du passé et les dispositifs proposés par mon honorable ami dans sa motion sont sans doute un moyen de progresser. Dans la capitale nationale, il faudrait certainement montrer un certain esprit d'initiative.

A mon avis, il est évident que nous devons chercher d'autres formes d'énergie qui ne pollueront pas l'atmosphère. Le premier ministre (M. Trudeau) a parlé de l'énergie solaire. Je me demande jusqu'à quel point les efforts faits dans ce domaine sont avancés et concentrés. Je soupçonne qu'à l'examen, on découvrirait qu'ils sont épars et sporadiques. L'Ontario possède ce qui est peut-être l'un des meilleurs systèmes hydroélectriques du monde. Une énorme industrie se constitue au Québec. Avec le temps, peut-être ne dépendrons-nous plus des ressources non renouvelables. On a songé à utiliser le fumier comme autre source d'énergie.

Les députés qui viennent de régions métropolitaines ou des environs savent qu'on songe à transporter et à déverser ailleurs les détritus de toutes nos villes ou à les utiliser comme remplissage. Le ministère de l'Environnement étudie actuellement une méthode technique importée d'Europe et inconnue sur le continent nord-américain. On attend une déclaration d'ici quelque temps à propos de la mise à l'essai du procédé Technican dans la région de la capitale nationale. Le gouvernement fédéral a fait connaître son intention d'y contribuer. J'estime que l'application de ce procédé pourrait marquer un nouveau départ dans le traitement des ordures ménagères et dans la production d'énergie industrielle par surcroît. Je souhaite que le gouvernement fédéral passe à l'action à l'égard de ce projet. Le gouvernement a pris comme position qu'il désire aller de l'avant, et je lui demande de le faire, non au sens partisan mais au sens de l'importance de ce procédé pour la communauté.

• (1750)

Je ne pense pas qu'il y ait chose plus importante pour nous quand nous songeons que notre environnement, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau ou du sol, est une chose bien fragile et dont nous avons abusé. Je suppose que c'est toujours ce qui se produit quand un pays fait passer la construction avant la conservation. Puisque l'environnement en général est irremplaçable, et étant donné les facteurs que j'ai mentionnés, peut-être devrions-nous maintenant nous appliquer à la conservation. J'estime que mon collègue nous a rendu un grand service, à nous qui siégeons à la Chambre, et au pays, en présentant cette proposition que je suis heureux d'appuyer.

M. S. Victor Railton (Welland): Monsieur l'Orateur, il y a eu quelques bons exposés sur cette question aujourd'hui. Cette motion vient à point, car je crois que rien ne mérite davantage la priorité que la préservation de notre environnement.

Vu le peu de temps qui m'est imparti, j'aimerais dire deux choses. Moi-même et deux députés du gouvernement, ainsi que trois députés d'en face, nous nous sommes rendus à Washington, durant une semaine, et avons eu la chance d'étudier ce que les États-Unis font pour préserver leur environnement. Ils ont créé un immense organisme de